

portant nomination et promotion à
titre exceptionnel et étranger dans
l'Ordre du Mérite du Bénin -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
VU la Loi N°61-43 du 24 Octobre 1961 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement et le Décret N°71-149/CP du 4 Août 1971 qui l'a modifié ;
VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
Sur proposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National
Le Conseil des Ministres entendu,

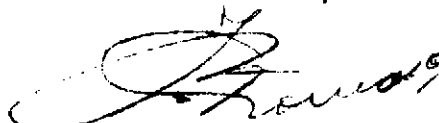
D E C R E T E :

Article 1er. - Est nommé et promu à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre du Mérite du Bénin, au grade d'OFFICIER pour prendre rang du 21 Juillet 1972 :

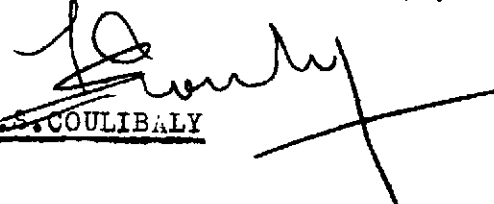
Le Docteur Homs Peter RICHTER
Volontaire Allemand
Médecin Chef de la C.M. de SAVALOU

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel

Fait à COTONOU, le 3 août 1972


Justin AHOMADEGBE TOMETIN

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS : DCP 6 BGG 4
DEP 1 DCCT 1 MINISTRES 11 DN 1
MCP 4 DGAJL 2 JORD 1 INTERESSE 1
IAA 1 CS 1 GDE CHANCELLERIE 15
DIR.ST. 1 CEDN-CNE 2 MTP 4 ACN 2
ACDN 1 MIS 2 DSN 2